

Île-de-France

Nombre d'intentions d'embauche : 304 230
Part des établissements recruteurs : 16,9 %
Part des recrutements jugés difficiles : 40,8 %
Métier le plus porteur : Ingénieurs et cadres d'études, R&D informatique, chefs projets informatique.

Val-d'Oise

Nombre d'intentions d'embauche : 19 821
Part des établissements recruteurs : 18 %
Part des recrutements jugés difficiles : 40,6 %
Métier le plus porteur : Agents d'entretien de locaux

Paris

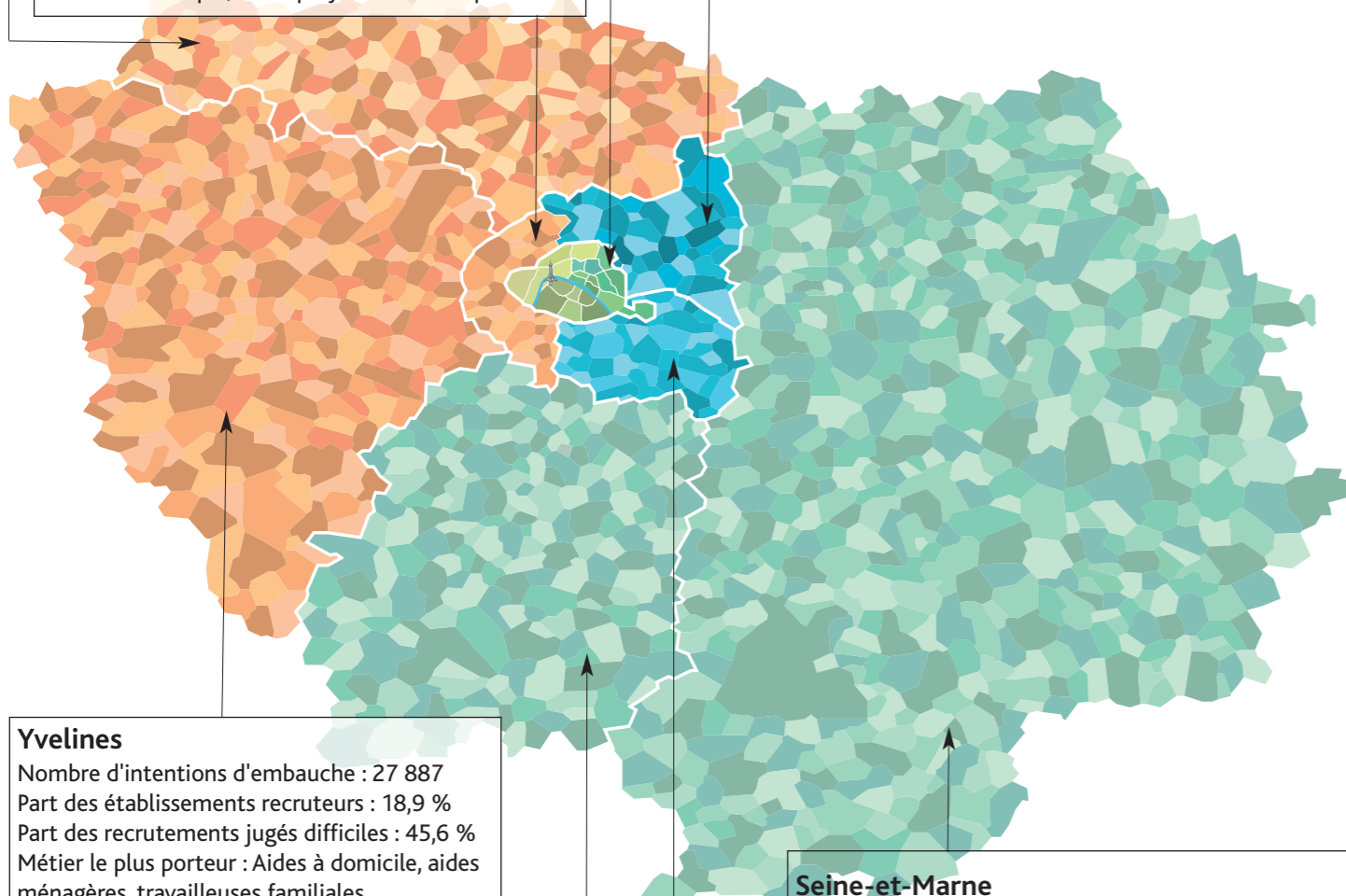
Nombre d'intentions d'embauche : 104 957
Part des établissements recruteurs : 15,1 %
Part des recrutements jugés difficiles : 41,1 %
Métier le plus porteur : Ingénieurs et cadres d'études, R&D informatique, chefs projets informatique

Hauts-de-Seine

Nombre d'intentions d'embauche : 50 611
Part des établissements recruteurs : 19,5 %
Part des recrutements jugés difficiles : 40,1 %
Métier le plus porteur : Ingénieurs et cadres d'études, R&D informatique, chefs projets informatique

Seine-Saint-Denis

Nombre d'intentions d'embauche : 29 906
Part des établissements recruteurs : 16 %
Part des recrutements jugés difficiles : 34,2 %
Métier le plus porteur : Conducteurs et livreurs sur courte distance



Yvelines

Nombre d'intentions d'embauche : 27 887
Part des établissements recruteurs : 18,9 %
Part des recrutements jugés difficiles : 45,6 %
Métier le plus porteur : Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales

Essonne

Nombre d'intentions d'embauche : 22 286
Part des établissements recruteurs : 18,9 %
Part des recrutements jugés difficiles : 41,5 %
Métier le plus porteur : Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales

Val-de-Marne

Nombre d'intentions d'embauche : 27 732
Part des établissements recruteurs : 17,7 %
Part des recrutements jugés difficiles : 40,8 %
Métier le plus porteur : Agents d'entretien de locaux

Seine-et-Marne

Nombre d'intentions d'embauche : 21 031
Part des établissements recruteurs : 17,1 %
Part des recrutements jugés difficiles : 43,4 %
Métier le plus porteur : Agents d'entretien de locaux

Contacts :
Samy Garbaa,
Service Etudes, Statistiques et évaluation
Pôle emploi Ile-de-France
samy.garbaa@pole-emploi.fr

Frédéric Savalle,
Service Etudes et Statistiques
Pôle emploi services
frederic.savalle@pole-emploi.fr

Avril 2010

PÔLE EMPLOI ÎLE-DE-FRANCE

Repères & Analyses Statistiques



Enquête : besoins en main-d'œuvre 2010

L'enquête Besoins en Main d'œuvre (BMO) en Ile-de-France est réalisée par Pôle emploi Ile-de-France et Pôle emploi services, en collaboration avec le Crédoc (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des conditions de vie). 316 000 employeurs franciliens ont été interrogés en décembre 2009 sur leurs intentions d'embauche en 2010. Pour la première fois, l'enquête inclut le secteur public : collectivités, hôpitaux, écoles... 84 100 employeurs franciliens envisagent de recruter.

Cette enquête est un outil d'aide à la décision qui permet à Pôle emploi de mieux connaître les intentions des employeurs en matière de recrutement et ainsi d'orienter les financements des formations vers les métiers en tension.

Les chiffres clés en 2010

84 100 employeurs franciliens envisagent de recruter.

304 230 intentions d'embauche.

40,8 % de ces intentions d'embauche sont jugées difficiles.

Les principaux résultats et enseignements

L'enquête confirme la tendance des dernières années. L'Ile-de-France reste l'une des régions les plus dynamiques avec **18 %** des intentions d'embauche du territoire français. Paris, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis sont les départements qui rassemblent le plus grand nombre d'intentions d'embauche. **43,8 %** des intentions d'embauche sont des créations de postes. **63,4 %** des intentions d'embauche vont se faire en CDI.

Afin de pourvoir leurs postes, **66 %** des recruteurs envisagent de faire appel aux services de Pôle emploi Ile-de-France. Le secteur des services rassemble **77 %** des intentions d'embauche.

Les fonctions tertiaires supérieures constituent les pôles de recrutement les plus dynamiques. Avec **21 %** des projets, les services aux entreprises sont le premier recruteur régional. Les activités informatiques constituent également d'importantes réserves d'emplois potentiels. **9 %** des intentions d'embauche relèvent de la santé et de l'action sociale ainsi que de l'hôtellerie-restauration.

Le secteur de la construction rencontre le plus de difficultés, avec **56 %** des intentions d'embauche jugées difficiles. Le personnel de la santé et les surveillants d'établissements scolaires figurent également parmi les métiers les plus difficiles à pourvoir.

Les intentions d'embauche par métiers

Les profils les plus recherchés

| Métiers porteurs | Volume de recrutements 2010 | Taux de recrutements difficiles | Taux de recrutements saisonniers |
|--|-----------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Ingénieurs et cadres d'études, R&D informatique, chefs projets informatiques | 14 721 | 60,2 % | 2,1 % |
| Agents d'entretien de locaux | 12 046 | 25,0 % | 24,5 % |
| Commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise) | 10 319 | 42,8 % | 2,0 % |
| Professionnels des spectacles | 8 720 | 15,8 % | 58,4 % |
| Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine (y.c. crêpes, pizzas, plonge...) | 8 211 | 34,4 % | 17,5 % |
| Agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et métiers assimilés | 7 938 | 60,0 % | 13,7 % |
| Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales | 7 919 | 68,1 % | 13,7 % |
| Agents d'accueil et d'information, standardistes | 7 874 | 19,2 % | 23,7 % |
| Serveurs de cafés, de restaurants et commis | 7 746 | 41,0 % | 23,1 % |
| Aides-soignants | 7 320 | 53,1 % | 11,3 % |
| Secrétaires bureautiques | 7 246 | 29,9 % | 8,2 % |

En tête de liste des profils les plus recherchés en Ile-de-France figurent les informaticiens (ingénieurs, cadres d'études, R&D informatique et chefs de projets informatiques), suivis par les agents d'entretiens et les commerciaux.

Les métiers les plus difficiles à recruter

| | Ensemble des projets de recrutement | % de recrutements difficiles |
|--|-------------------------------------|------------------------------|
| Surveillants d'établissements scolaires (surveillants et aides éducateurs) | 5 785 | 68,9 % |
| Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices | 4 632 | 68,4 % |
| Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales | 7 919 | 68,1 % |
| Vendeurs en produits alimentaires | 3 189 | 61,2 % |
| Employés de maison et personnels de ménage | 5 441 | 60,2 % |
| Ingénieurs et cadres d'études, R&D en informatique, chefs de projets informatiques | 14 721 | 60,2 % |
| Agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et métiers assimilés | 7 938 | 60,0 % |
| Cuisiniers | 3 425 | 55,6 % |
| Formateurs (y compris moniteurs d'auto-école) | 3 345 | 53,4 % |
| Aides-soignants (aides médico-psycholog., auxil. puériculture, assistants médicaux...) | 7 320 | 53,1 % |

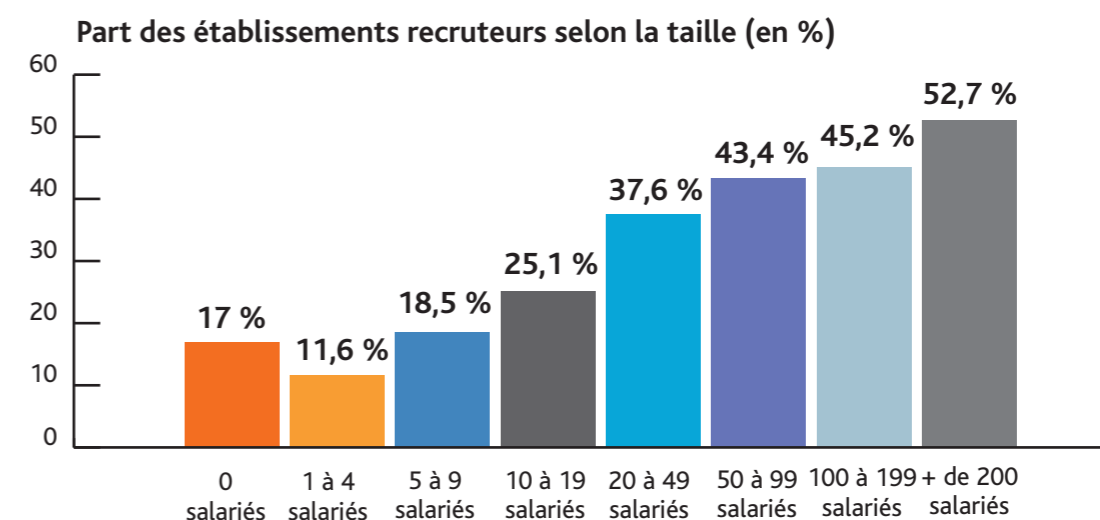
Sont uniquement retenus les métiers représentant plus de 1 % du nombre total d'intentions d'embauche en 2010.

Plus de 2/3 des intentions d'embauche sont jugés difficiles pour les métiers de surveillants d'établissements scolaires et pour certains métiers de la santé.

Les établissements qui recrutent



La proportion d'établissements potentiellement recruteurs est particulièrement élevée dans l'industrie agroalimentaire (IAA) et l'agriculture (19,1 %) ainsi que dans les services (18,7 %).



Sont pris en compte les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois.

52,7 % des établissements qui envisagent de recruter en 2010 emploient plus de 200 salariés.

Source et méthode

L'enquête BMO mesure les intentions d'embauche des employeurs pour l'année à venir qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Ces projets concernent tous les types de recrutements, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier. L'enquête BMO 2010 est la 9^{ème} opération annuelle sur ce thème. Le champ de l'enquête a été étendu cette année pour inclure : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, régions...), des établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...), des officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc pas les administrations de l'État (ministères, police, justice...) et les entreprises publiques (EDF, Banque de France...).